

---

# ACTE D'ENGAGEMENT

## [AE]

---

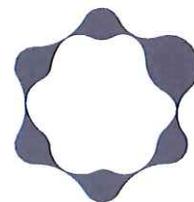
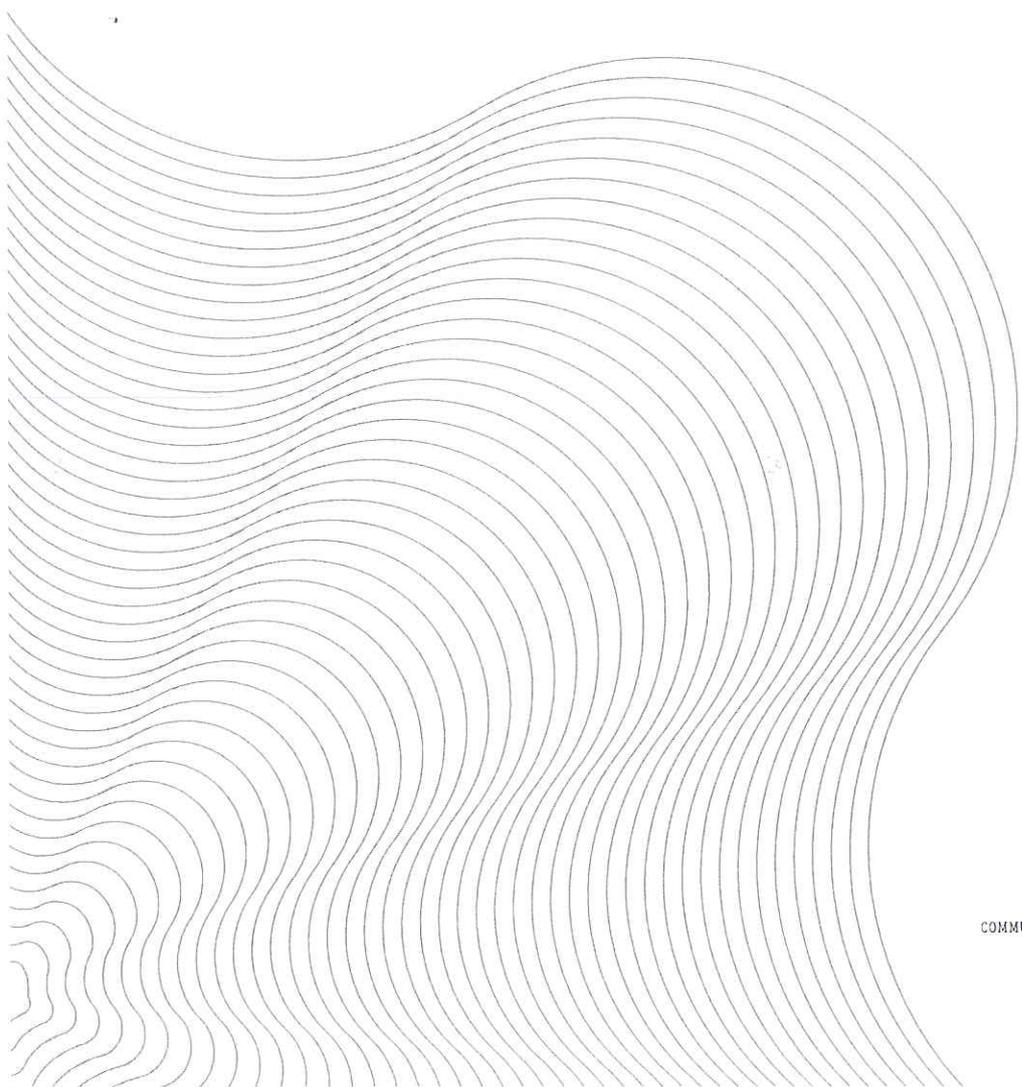
### MAITRE DE L'OUVRAGE

CACL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL)  
4, Esplanade de la Cité d\_Affaire CS 36029  
97357 MATOURY CEDEX

### OBJET DU MARCHE

GARDIENNAGE ET SECURITE DE BATIMENTS

**MARCHE N°** .....



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
Article 1 – Identification de l'acheteur .....	3
Article 2 – Consultation allotie .....	3
Article 3 – Contractant.....	4
Article 4 – Type de prix.....	5
Article 5 – Modalités de variation du prix .....	5
Article 6 - Mois d'établissement des prix du marché .....	5
Article 7 - Contenu des prix .....	5
Article 8 – Prix .....	5
Article 9 – Sous-traitance .....	6
Un formulaire DC4 sera rempli. ....	6
Article 10 – Durée du marché.....	6
Article 11 – Paiement .....	6
Article 12 – Avance .....	6
Article 13 – Emploi de personnes en difficulté d'insertion .....	6
Article 14 – Engagement du candidat.....	7
Article 15 – Liste des annexes à l'acte d'engagement .....	8
Article 16 - Acceptation du marché (à remplir par le pouvoir adjudicateur) .....	8
Article 17 - Date d'effet du marché .....	9
ANNEXE 3 - En cas de réponse en groupement.....	11

Le présent marché est passé en vertu des dispositions des articles L. 2124-2, R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique, régissant l'appel d'offres ouvert.

**Article 1 – Identification de l'acheteur**

Autorité compétente pour signer le marché : Marie-Laure PHINERA-HORTH

Comptable assignataire des paiements : le trésorier de Cayenne municipale

Adresse : Trésorerie municipale de Cayenne

1555, Route de Baduel

BP 6004

97306 CAYENNE Cedex

Téléphone : 0594398210

**Article 2 – Consultation allotie**

Les prestations sont réparties en 3 lots, traités de façon séparée.

Les lots sont les suivants :

- **Lot n°1 : Siège de la CACL**
- **Lot n°2 : Régie Communautaire des Transports (RCT)**
- **Lot n°3 : Port**

La présente offre concerne le lot n° .....Lot n°1 Siège de la CACL.....

**Article 3 – Contractant**

Je soussigné,

Nom et Prénom : ATELUCE ERNSO Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à : .....

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET : .....

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de : .....

Sous le n° .....

Téléphone : .....

Télécopie : .....

Courriel : .....

- Je suis le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- Je suis le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- Je suis le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe

 Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) : .....E.U.R.L Atel Garde SécuritéDomicilié à : N° 275 Cité Homar à Bonhomme - 97300 CAYENNEImmatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET : .752.258.574Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de : .CAYENNE

Sous le n° .....

Téléphone : 0694.97.93.53Télécopie : 0594.35.18.70Courriel : ateluce@hotmail.fr

- La société désignée ci-dessus est le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- La société désignée ci-dessus est le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- La société désignée ci-dessus est le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe

Désigné dans le marché, sous le nom de " titulaire " :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché suivantes :

- L'acte d'engagement et ses éventuelles annexes
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- Le cahier des clauses administratives générales – fournitures courantes et services (CCAG -FCS) approuvé par arrêté du 19 janvier 2009 et publié au JO du 19 mars 2009
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le mémoire justificatif

et conformément à leurs clauses,

M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues aux articles R2143-6 à R2143-10 du code de la commande publique dans un délai de 5 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par le pouvoir adjudicateur.

M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

#### **Article 4 – Type de prix**

Les prestations faisant l'objet du marché sont traitées :

- Pour par la partie forfaitaire : à prix global et forfaitaire, conformément au prix global et forfaitaire stipulé à l'annexe 1 à l'acte d'engagement du marché (DPGF) ;

- Pour la partie du marché s'exécutant par l'émission de bons de commande : à prix unitaires, conformément au bordereau de prix unitaires stipulé à l'annexe 2 à l'acte d'engagement du marché (BPU).

Les prix unitaires du bordereau de prix sont appliqués aux quantités réellement exécutées.

#### **Article 5 – Modalités de variation du prix**

Les prix sont fermes et actualisables.

L'index I de la formule d'actualisation est l'index de référence : 001565139 - Indice du coût du travail, salaires et charges dans le Tertiaire (ICT) publié au Insee.

Le prix actualisé est obtenu en appliquant au prix initial le coefficient Cn résultant de la formule suivante:

$$C_n = I(d-3)/I_0$$

I (d-3) est la valeur de l'indice établie à une date antérieure de trois mois à la date de commencement d'exécution des prestations.

I<sub>0</sub> est la valeur de l'indice établie pour le mois d'établissement du prix.

Le coefficient résultant du calcul de la formule d'actualisation est arrondi au millième supérieur. L'actualisation est appliquée si un délai supérieur à trois mois s'écoule entre le mois d'établissement du prix et la date de commencement d'exécution des prestations.

#### **Article 6 - Mois d'établissement des prix du marché**

Les prix sont réputés établis aux conditions économiques du mois d'avril 2020.

Ce mois est appelé mois zéro (M0).

#### **Article 7 - Contenu des prix**

Les prix sont réputés complets.

Ils comprennent notamment toutes les charges fiscales, parafiscales, ou autres frappant obligatoirement la prestation.

#### **Article 8 – Prix**

Les prix sont renseignés dans les annexes financières au présent acte d'engagement, à savoir l'annexe 1 (DPGF) et l'annexe 2 (BPU).

En cas de groupement, la répartition de la rémunération entre les membres du groupement est annexée à cet acte d'engagement.

### **Article 9 – Sous-traitance**

Un formulaire DC4 sera rempli.

### **Article 10 – Durée du marché**

Le marché commence à compter de la date indiquée sur l'ordre de service pour une durée initiale de 2 année(s).

Il est renouvelable 1 fois par reconduction tacite pour une période de 2 année(s). Le pouvoir adjudicateur pourra renoncer à la reconduction tacite par dénonciation expresse faite un mois avant l'échéance du contrat par l'envoi d'un préavis au titulaire du marché avec recommandé et accusé de réception

Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction tacite définie ci-avant.

### **Article 11 – Paiement**

En cas de paiement sur un seul compte, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Libellé du compte : .....

Domiciliation : .....

Adresse : .....

CODE IBAN : .....

Code BIC : .....

En cas de paiement sur plusieurs comptes, dupliquer et remplir l'annexe "en cas de réponse en groupement" autant de fois que nécessaire.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Les paiements sont effectués en euros.

### **Article 12 – Avance**

Conformément à l'article R2191-5 du code de la commande publique, le ou les candidats ci-avant désignés :

- Pour le Lot n°1 Siège de la CACL:
  - refusent de percevoir la ou les éventuelles avances prévues
- Pour le Lot n°2 Régie Communautaire des Transports (RCT):
  - refusent de percevoir la ou les éventuelles avances prévues
- Pour le Lot n°3 Port:
  - refusent de percevoir la ou les éventuelles avances prévues

### **Article 13 – Emploi de personnes en difficulté d'insertion**

La Communauté d'agglomération du centre littoral (CACL), dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L2112-2 du code de la commande publique, en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique qui concerne l'ensemble des lots.

Le titulaire qui se verra attribuer un de ces lots s'engage à :

- Réserver, dans l'exécution du marché concerné, un minimum d'heures d'insertion au moins égal à celui indiqué à l'article 7 du CCAP ;
- À prendre contact avec le facilitateur désigné à l'article 7-D du CCAP, afin de préciser les modalités de mise en œuvre de la clause ;
- A fournir, à la demande du facilitateur ou de la CACL, et dans le délai sera imparti, toutes informations utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.

L'article 7 du CCAP précise à cet égard les différentes modalités envisageables de mise en œuvre de cette action d'insertion.

Il est entièrement responsable de l'ensemble des engagements qui s'imposent à lui dans le cadre du présent marché, notamment des délais, du prix et de la qualité des prestations rendues. Les difficultés qu'il pourrait rencontrer dans le cadre de sa participation au dispositif d'insertion seraient inopposables au pouvoir adjudicateur.

**Article 14 – Engagement du candidat**

**Fait en un seul original**

A CAYENNE

le 18 JUIN 2020

*Mention manuscrite "lu et approuvé"*

Signature(s) du(des) candidat(s) (représentant(s) habilité(s) pour signer le marché:

*lu et approuvé*



**ATEL GARDE SECURITE**  
*Gardiennage Surveillance*  
*intervention alarme - Sûreté*  
 275, Cité Homar à Bonhomme - 97300 CAYENNE  
**Tél.: 0694 97 93 53**  
 RCS CAYENNE TMC 752 258 574 - APE: 8010 Z  
 AUT-973-2113-05-05-20140383600

**Article 15 – Liste des annexes à l'acte d'engagement**

- Annexe 1 – DPGF
- Annexe 2 - BPU
- Annexe 3 - En cas de réponse en groupement
- Annexe 4 – DC4

**Article 16 - Acceptation du marché (à remplir par le pouvoir adjudicateur)**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A .....

le .....

Signature de l'autorité compétente en vertu de Présidente de la CACL.

*(Faint mirrored text from the reverse side of the page)*

**Article 17 - Date d'effet du marché**

*En cas d'envoi électronique en LRAR :*

Saisir ci-dessous la date de réception par le titulaire et les références du courrier électronique

Reçu par le titulaire le .....

Références: .....

*En cas d'envoi postal en LRAR :*

Coller ci-dessous l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire

*En cas de remise contre récépissé :*

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A .....

le .....

Signature du titulaire

**Cadre pour nantissement ou cession de créance : (1)***Formule d'origine*

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- la totalité du marché (2)
- la partie des prestations évaluées à ..... euros (en lettres)
- que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.
- la partie des prestations évaluées à ..... euros (en lettres)
- et devant être exécutées par ..... en qualité de :
  - cotraitant
  - soustraitant

A ..... ,  
le (3) .....

Signature,

(1) A remplir par le pouvoir adjudicateur en original sur une photocopie.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Date et signature originales.

**Annotations ultérieures éventuelles**

Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct. Cette partie non sous-traitée est au maximum de euros TTC.

### ANNEXE 3 - En cas de réponse en groupement

(A reproduire pour chacun des cotraitants)

Acheteur : CAACL (Communauté d'Agglomération du Centre Littoral)

4, Esplanade de la Cité d'Affaire

CS 36029

97357 MATOURY CEDEX

0594282828

Gardiennage et sécurité de bâtiments

Cotraitant n°....

*Désignation du cotraitant :*

Je soussigné,

Nom et Prénom : .....

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à : .....

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET : .....

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de : .....

Sous le n° .....

Téléphone : .....

Télécopie : .....

Courriel : .....

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) : .....

Domicilié à : .....

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET : .....

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de : .....

Sous le n° .....

Téléphone : .....

Télécopie : .....

Courriel : .....

En tant que membre du groupement conjoint

En tant que membre du groupement solidaire

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues aux articles R2143-6 à R2143-10 du code de la commande publique dans un délai de 5 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par le pouvoir adjudicateur.
- M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

